



Résumé du plan 2018

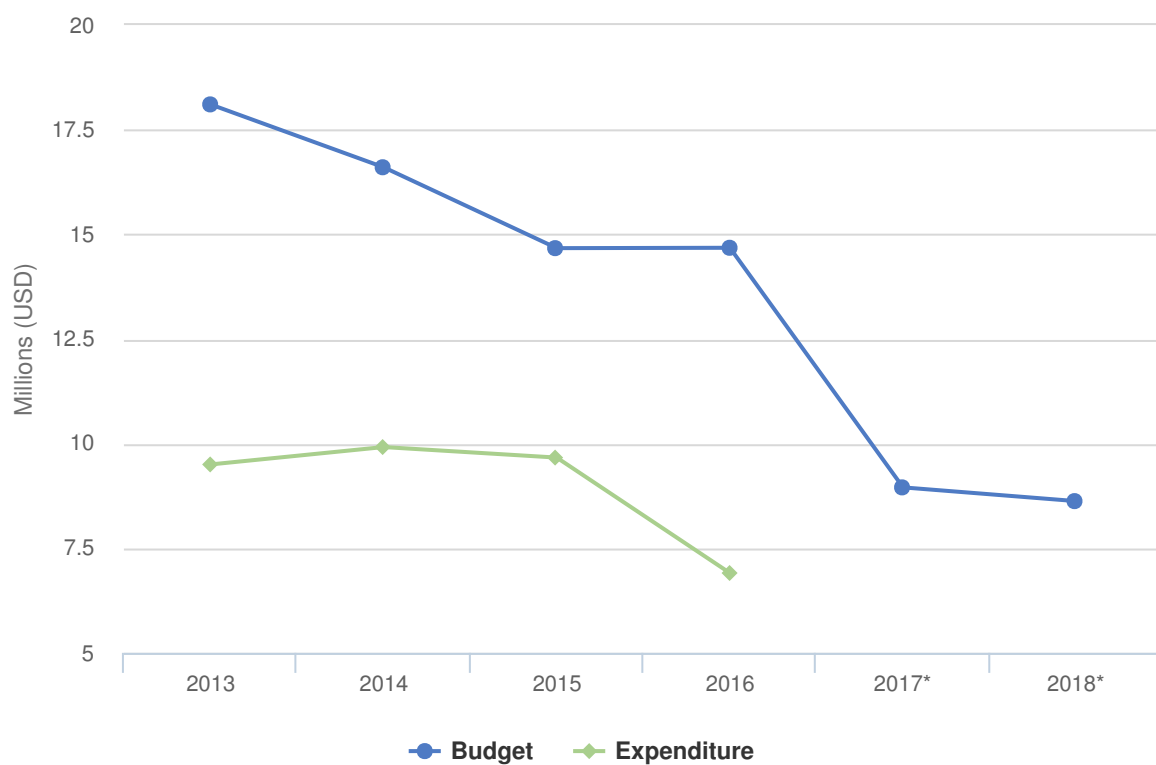
Généré le 30/1/2018

◀ Subregion: Central Asia

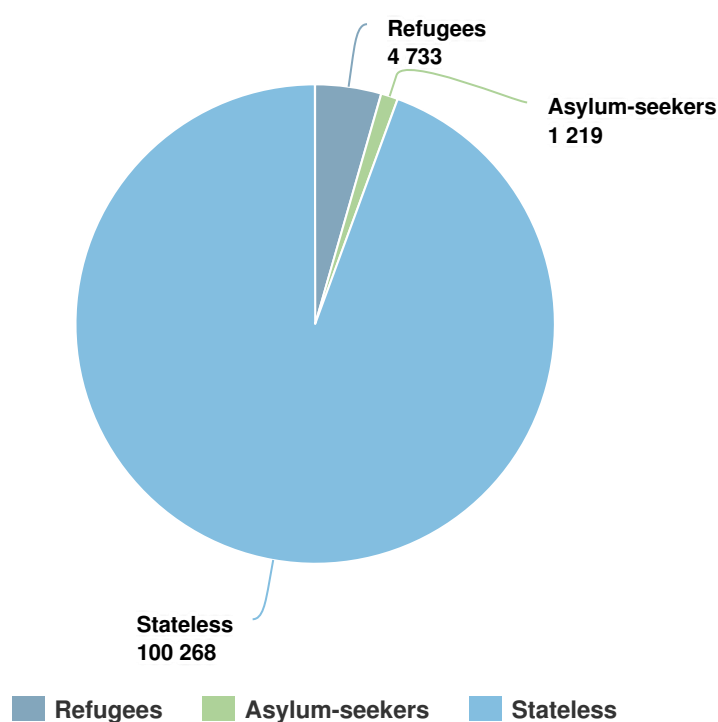
| Kazakhstan | Kirghizistan | Tadjikistan | Turkménistan | Ouzbékistan |

*Latest update of camps and office locations: **October 2017**.*

Budgets and Expenditure in Subregion Central Asia



People of Concern - 2018 [projected]



Environnement opérationnel

Le nombre de nouveaux demandeurs d'asile dans la sous-région demeure relativement modeste – entre 700 et 1 000 par an – mais constant. Le nombre total de réfugiés et d'apatrides dans chaque pays diminue. Des progrès soutenus ont été réalisés en matière d'apatridie. La région accueille actuellement 113 786 apatrides, dont la majorité (85 868) se trouve en Ouzbékistan. D'ici fin 2018, selon les estimations, le nombre de réfugiés s'élèvera à 4 600 (dont 96 pour cent d'Afghans) et le nombre d'apatrides à 110 000. En juillet 2017, il y avait 3 628 réfugiés en Asie centrale, dont 518 réfugiés relevant du mandat. La majorité d'entre eux se trouve au Tadjikistan (2 612).

Les migrations vers et en provenance de la Fédération de Russie ainsi qu'à l'intérieur de la région demeurent une préoccupation pour les pays, notamment en termes de sécurité. Les pays d'Asie centrale sont également des pays de transit pour les migrants et les réfugiés qui se rendent en Europe et au-delà. Si ces pays disposent de cadres juridiques relativement développés en matière d'asile, ils continuent de chercher le bon équilibre entre la protection des demandeurs d'asile et des réfugiés et les mesures de sécurité.

Les gouvernements de la région font des efforts pour prévenir et réduire l'apatridie en accordant la citoyenneté et en délivrant des documents aux personnes identifiées jusqu'ici comme dépourvues de statut juridique. Des préoccupations sécuritaires ont toutefois conduit les Gouvernements du Kazakhstan et de la République kirghize à amender leurs constitutions pour permettre la déchéance de nationalité du fait de liens avec le terrorisme ou l'extrémisme et de préoccupations liées à la sécurité nationale.

Réponse et mise en œuvre

Au cours des dernières années, l'action du HCR, dans ses opérations, est passée de l'aide directe pour les réfugiés au plaidoyer, au renforcement des capacités et à la préparation.

Reflétant cette orientation, la stratégie régionale du HCR 2016-2018 pour l'Asie centrale vise à soutenir les gouvernements dans trois domaines : le renforcement des systèmes d'asile, les solutions pour les réfugiés et les apatrides et la préparation aux situations d'urgence.

Concernant l'asile, des efforts importants seront réalisés pour adopter des réformes législatives prévoyant un accès sans entraves au territoire, des procédures d'asile équitables, une gestion des frontières axée sur la protection et des mécanismes d'orientation en s'appuyant sur le Processus d'Almaty comme plateforme d'engagement dans la protection des réfugiés.

Les activités du HCR dans le domaine de l'apatridie auront deux dimensions. En premier lieu, le HCR poursuivra son plaidoyer pour la confirmation ou l'octroi de la nationalité et la délivrance de documents à ceux qui y ont droit, et pour l'octroi du statut d'apatride à ceux qui n'ont pas de nationalité. Entre 2014 et fin septembre 2017, le HCR a aidé 33 000 personnes à régler leur situation d'apatridie, en coopération avec des organisations partenaires. Ces efforts seront poursuivis en 2018-2019. En second lieu, le HCR coopérera étroitement avec les gouvernements en vue d'améliorer les cadres juridiques existants relatifs à la nationalité.

Les réfugiés reconnus dans le cadre des procédures gouvernementales possèdent un statut juridique clair et bénéficient généralement de l'accès aux services sociaux. Les réfugiés reconnus dans le cadre du mandat du HCR, bien que largement tolérés, sont toutefois dépourvus de statut juridique et ont un accès limité aux services. L'implication du HCR est déjà passée de la détermination directe du statut de réfugié (DSR) au renforcement des capacités et au soutien aux procédures de DSR menées par le gouvernement. Le HCR continuera de coopérer avec le Gouvernement pour étudier d'autres moyens de garantir, d'ici fin 2019, un statut juridique aux 518 réfugiés relevant du mandat qui restent.

Compte tenu de la situation instable de la région, en particulier dans les pays limitrophes de l'Afghanistan, le HCR continuera de soutenir les autorités gouvernementales compétentes afin de renforcer leur capacité d'intervention en cas d'afflux de réfugiés. Les éléments clés restent l'accès au territoire, l'admission et l'accueil.

2018 Budget for Central Asia | USD

Operation	Pillar 1 Refugee programme	Pillar 2 Stateless programme	Pillar 3 Reintegration projects	Pillar 4 IDP projects	Total
Kazakhstan Regional Office	4,416,615	1,122,712	0	0	5,539,327
Kyrgyzstan	562,367	341,578	0	0	903,945
Tajikistan	1,568,862	612,865	0	0	2,181,727
Total	6,547,844	2,077,155	0	0	8,624,999
